



L'APPRENTISSAGE

une filière d'excellence pour l'emploi



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'apprentissage, une filière d'excellence

L'apprentissage doit devenir une voie de formation initiale d'exception. Cette filière bénéficie d'un excellent taux d'insertion professionnelle, elle est une garantie de plein emploi ! C'est pourquoi nous avons

fait de l'apprentissage l'une de nos priorités, avec pour objectif d'atteindre 50 000 apprentis en Provence-Alpes-Côte d'Azur d'ici la fin de mon mandat. Pour cela, j'ai lancé trois mesures fortes : bâtir un partenariat avec le Top 20 des grandes entreprises de notre région pour ajuster au mieux l'offre et la demande, créer des classes prépa apprentissage en collège et accompagner les centres de formation d'apprentis volontaires dans le recrutement d'un développeur apprentissage.

Nous avons également posé la première pierre du Campus A à Marseille, un lieu unique en France qui ouvrira en 2020. Nous sommes ainsi la 1^{re} Région française à regrouper sur un même site plusieurs centres de formation d'apprentis, des centres ressources en matière d'emploi et de formation et un espace de promotion de l'apprentissage comme filière d'excellence. L'apprentissage est l'avenir de notre région.

Vous trouverez dans ce document l'ensemble des dispositifs proposés par la Région pour soutenir les apprentis, leurs centres de formation et leurs entreprises employeuses.

Renaud MUSELIER

Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Député européen



Estelle CHAMPOURLIER,
Double championne du monde
et triple championne d'Europe de coiffure
Toulon

“ *J'ai acquis à la fois de l'expérience et des diplômes. C'est idéal pour trouver rapidement un emploi !* ”

POUR LES FUTURS APPRENTIS

L'apprentissage propose des formations du CAP au diplôme d'ingénieur

Organisé en filière de formation à part entière, l'apprentissage prépare à des diplômes de tous niveaux, du CAP au titre d'ingénieur ou aux diplômes des grandes écoles.

Plus de 400 diplômes sont proposés par l'apprentissage en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Niveau V	CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) CAPA (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole) MC (Mention Complémentaire)...
Niveau IV	BP (Brevet Professionnel) BPA (Brevet Professionnel Agricole) Bac Pro (Baccalauréat Professionnel) BTM (Brevet de Technicien des Métiers) Brevet d'État BEES (Brevet d'État d'Éducateur Sportif)...
Niveau III	BTS (Brevet de Technicien Supérieur) BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) Diplôme d'État Diplôme d'État Infirmier BM (Brevet de Maîtrise)...
Niveau II et I	Licence Professionnelle DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion) Diplôme d'Ecole supérieur de commerce Diplôme d'ingénieur Master...

L'apprentissage propose des formations dans des filières d'avenir et stratégiques

L'apprentissage ne se limite pas aux métiers manuels comme ceux du commerce et de l'artisanat, du bâtiment et des travaux publics. L'apprentissage permet de se former à de nombreux métiers des services, **de l'agriculture, de la banque, de la communication, du développement durable, de la santé, de la gestion et du marketing d'entreprise...**

L'apprentissage permet de décrocher plus rapidement un emploi

Avec **plus de 70 % des apprentis trouvant un emploi dans les 6 mois après leur formation**, l'apprentissage est une réponse efficace pour lutter

contre le chômage et dynamiser l'économie régionale. **Le savoir-faire acquis par les apprentis** en entreprise est un atout important lors de leur entrée sur le marché du travail.

L'apprentissage permet de réussir sa carrière professionnelle

L'apprentissage est une formation en alternance qui permet de **préparer un diplôme tout en travaillant comme salarié** dans une entreprise.

Dans l'entreprise, l'apprenti reçoit une formation pratique et acquiert une expérience professionnelle. Le responsable de formation est le maître d'apprentissage qui a pour mission de transmettre à l'apprenti les compétences propres à son métier et de veiller à ce que les tâches confiées correspondent bien au diplôme préparé.

Au centre de formation d'apprenti (CFA), l'apprenti bénéficie d'un cursus de 400 heures d'enseignement général et technologique par an, au moins.

L'apprentissage répond aux besoins des entreprises

Un partenariat a été établi entre la Région et Pôle Emploi dans le but d'adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins des entreprises et d'améliorer le lien entre la formation et l'emploi.

C'est tout l'intérêt de la **Banque régionale de l'emploi et de l'apprentissage (BREA)** qui met en relation l'offre et la demande. Il s'agit d'un service public dématérialisé proposé par la Région, innovant et simple.



Banque régionale de l'emploi et de l'apprentissage
Connectez-vous

BON À SAVOIR

Le premier équipement individuel nécessaire à certaines formations est financé par la Région* : accessoires, tenues, petit outillage et équipements de protection individuelle pour l'enseignement scientifique et pour l'enseignement professionnel.

** La dotation régionale est directement versée aux établissements.*

MOBILITÉ EUROPÉENNE DES APPRENTIS : POURQUOI PAS VOUS ?

Apprentis, la Région vous offre la possibilité d'enrichir votre parcours d'insertion professionnelle par un séjour de longue durée en Europe.

Cette aide à la mobilité européenne vous permet de consolider votre formation professionnelle, d'améliorer vos connaissances linguistiques et d'élargir votre horizon culturel. Elle favorise aussi une meilleure approche de l'espace européen.

Plusieurs centaines d'apprentis en bénéficient chaque année. Il s'agit d'une expérimentation menée et co-financée par la Région, en association notamment avec le programme Erasmus+.

Au niveau européen, 33 centres de formation, dont 16 en France, sont concernés par ce projet collectif.

PLUS D'INFORMATIONS AUPRÈS DE VOTRE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS OU DU SERVICE APPRENTISSAGE DE LA RÉGION. TÉL. : 04 91 57 57 22.

3 ÉTAPES POUR DÉMARRER VOTRE CURSUS EN APPRENTISSAGE

1 Choisir un métier

Pour vous aider dans votre démarche, consultez les professionnels de l'orientation et de l'information :

- Service public régional d'orientation (SPRO)
- Missions locales
- Pôle Emploi
- Centres régionaux d'information jeunesse (CRIJ)
- Centres d'information et d'orientation (CIO)
- Chambres consulaires
- Centre de formation d'apprentis (CFA)
- La Cité des Métiers
- Les Centres ressources de la Région

2 Choisir une formation et un CFA

Découvrez toutes les formations accessibles par l'apprentissage en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur **www.orientationpaca.fr**, le portail du Service public régional de l'orientation (SPRO).

3 Trouver un employeur

La démarche correspond à une recherche d'emploi :

- Préparer l'entretien d'embauche,
- Savoir se présenter, expliquer ses motivations,
- Faire valoir ses connaissances...

Pour trouver l'entreprise, il faut multiplier les démarches :

- Se connecter à la Banque régionale pour l'emploi et de l'apprentissage,
- Participer à des jobs-dating,
- Participer aux journées portes ouvertes des CFA,
- Consulter les annuaires d'entreprises,
- Contacter les organisations professionnelles,
- Utiliser son réseau professionnel...

BON À SAVOIR

Pour découvrir un ou plusieurs métiers liés à l'apprentissage*, les élèves des classes de 3^e, âgés de 14 ans et plus, peuvent effectuer leur mini-stage obligatoire, appelé « séquence d'observation en milieu professionnel », au sein d'une entreprise comme d'un CFA.

** En fonction de l'offre de formation régionale.*



Ludovic TURAC,
**Chef de « La Table au Sud » à Marseille,
plus jeune étoilé de France en 2015**

“ Grâce à l’apprentissage, j’ai réalisé mon rêve. Je suis chef cuisinier et je travaille avec une équipe de 10 personnes. ”

POUR LES ENTRE PRISES

Afin d'accompagner les TPE-PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui forment durablement un jeune par un apprentissage de qualité, la Région accorde des aides aux employeurs d'apprentis et met à leur disposition un portail internet dédié.

Prime à l'apprentissage

La Région aide les TPE (Très petites entreprises de moins de 11 salariés) qui accueillent et forment un apprenti au sein de leur structure, jusqu'à la fin du cycle de formation (1 000 € par apprenti et par année de formation). Aide soumise à l'assiduité en CFA et versée à la fin de chaque année de formation pour les contrats d'apprentissage signés avec l'entreprise à partir du 1er juillet 2014.

Aide au recrutement d'apprentis

La Région aide les entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur de moins de 25 salariés qui embauchent un apprenti pour la 1^{re} fois ou un apprenti supplémentaire (1 000 € par apprenti).

Pour les contrats d'apprentissage signés avec l'entreprise à partir du 1^{er} juillet 2014.

Aide individuelle à l'emploi en CDI des diplômés d'apprentissage

Pour l'embauche en CDI d'un jeune diplômé de l'apprentissage, de niveau V (CAP) ou IV (Baccalauréat professionnel), la Région octroie une aide de 3 000 € à toute entreprise du secteur privé, de moins de 11 salariés, située en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour les contrats signés après le 1^{er} janvier 2017.



Guillaume LOPEZ,
**Président de l'entreprise Histoire de pains,
à la tête d'une franchise de 20 magasins
implantés sur toute la France**

“ Grâce à l'apprentissage, j'ai transformé
ma passion en métier. Aujourd'hui, elle
fait vivre 250 personnes en France. ”

LA RÉGION S'ENGAGE POUR L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage est une compétence majeure de la Région et constitue une voie de formation très importante en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Chaque année, la Région investit plus de 115 millions d'euros pour mener à bien ses actions :

- Élaboration du plan régional de l'apprentissage, avec de nouvelles formations, adaptées au marché du travail, ouvertes chaque année, du CAP jusqu'au diplôme d'ingénieur
- Construire, réhabiliter les locaux des centres de formation d'apprentis (CFA) et financer leurs équipements pédagogiques et numériques, afin d'offrir aux jeunes les meilleures conditions de formation
- Veiller à la qualité pédagogique, d'accueil et d'accompagnement des apprentis, des formateurs et des personnels des CFA
- Améliorer les conditions de vie et de formation des apprentis : financement du 1^{er} équipement professionnel, gratuité des transports domicile-CFA avec la carte ZOU ! et aide financière jusqu'à 1 200 € avec le Fonds d'aide régionale aux apprentis (FARA) : lire en page 12
- Soutenir financièrement les entreprises employeuses d'apprentis : lire en page 11

Hôtel de Région
Direction des Parcours professionnels
27, place Jules Guesde, 13781 Marseille cedex 20

Service Soutien aux employeurs d'apprentis :
sea@info-regionpaca.fr

Permanence téléphonique pour les entreprises :
tél. 04 91 57 58 59
(8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30)

Apprentis et employeurs, connectez-vous sur
http://brea.regionpaca.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur